



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

Réunion de bureau du 19 février 2018 Relevé de décisions

1/ Actualités Ligue / CDTL

- AMDI devient fournisseur de drapeaux de sécurité identifiés CDTL et partenaire officiel du CDTL. Cette mention et un lien seront mis en place sur notre site.
- Des drapeaux de sécurité seront offerts aux arbitres du département.
- Des envois mails pourront être faits directement aux 680 licenciés du département dont l'adresse mail est renseignée dans ITAC.
- S. ROUILLERE et E. CURIE ont été cooptés au CODIR de la Ligue suite aux démissions de S. BARAFANI (01) et H. NAIRAUD (42).
- E. CURIE, J-P CHERENE et V. CHIRON ont réussi l'examen régional d'arbitre WSPS Paratir.
- Il y a actuellement 1759 licenciés dans la Loire dont 150 femmes.

2/ Comptabilité

Les aides aux tireurs Championnats de France 10m seront versées en mars.

3/ Arbitrage

- Le DTN TAR André GLEIZE fera passer l'examen pour les nouveaux arbitres en mai en même temps que la remise à niveau pour les arbitres titulaires.
- Une formation arbitre armes anciennes par la Ligue sera programmée à l'automne.

4/ Gestion Sportive

- Il n'y aura pas d'attribution de médaille pour les disciplines avec moins de 3 compétiteurs en lice, à l'exception des catégories jeunes (jusqu'à Junior inclus).
- Deux remises de prix départementales distinctes seront organisées : un après-midi pour les enfants jusqu'aux Cadets, et une soirée pour les adultes dès Juniors.

5/ Stand de Grouchy

- Une réunion avec la direction immobilière, la direction des bâtiments et la direction des sports de la Ville de Saint Etienne va permettre de finaliser la convention de mise à disposition.
- La signature de la convention aura lieu dès les travaux de sécurisation réalisés.
- Une inauguration officielle des locaux réunissant les présidents de club sera organisée après la signature de la convention.